TERMES DE REFERENCE

Objet : TRAVAUX D'ENTRETIEN DU SIEGE DE LA DIRECTION REGIONALE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE DE FES-MEKNES.

I. CONSISTANCE DES TRAVAUX :

La mission confiée à l'entreprise dans le cadre du présent bon de commande consiste en la réalisation des travaux suivants :

1. Entretien de la peinture griffée sur murs extérieurs :

Généralités: sur un bâtimet de R+6 Avant tout commencement des travaux, le titulaire sera tenu de demander l'approbation du maître d'ouvrage sur le genre des peintures, ainsi que leur destination exacte, Il est à préciser que les peintures devront avoir des propriétés résistantes aux milieux agressifs. Le titulaire devra couvrir et protéger à ses frais au moyen de papiers kraft ou de toiles, utiliser les bâches de protection en plastique pour le sol et sur les façades pour protéger d'une part les usagers d'autres part pour éviter les taches sur le sol.

Les matières employées seront toutes de première qualité et devront être conformes aux prescriptions de normes et spécifications.

Nettoyer le mur : Lavez la zone endommagée avec de l'eau et un nettoyant de façade pour enlever la poussière et les saletés. Poncez délicatement les griffes superficielles avec du papier de verre pour lisser les bords de la peinture. Reboucher (si besoin) : Appliquez un enduit de rebouchage ou de façade sur les griffes profondes à l'aide d'une Lame à enduire, puis poncez une fois sec pour obtenir une surface plane. Appliquer une sous-couche : Passez un primaire d'accroche ou une sous-couche fixant sur la partie réparée pour garantir une bonne tenue de la nouvelle peinture. Peindre la finition : Appliquez une ou deux couches de peinture extérieure (acrylique ou siloxane) en croisant les passes, puis en lissant de haut en bas

Tous les rechampissages, quels qu'ils soient seront compris dans les prix unitaires. Après l'achèvement des travaux, le titulaire sera tenu de faire laver et nettoyer à ses frais, les carrelages, plinthes, vitres, faïence, , etc... qui auraient été tâchés par sa faute.

Ouvrage payé au mètre carré.

2. Peinture vinylique sur murs et plafonds extérieurs :

sera traité de la manière suivante :

• Brossage énergique à la bosse chiendent et grattage jusqu'au enlèvement de toutes les parties non adhérentes de l'ancienne peinture.

• Rebouchage, ponçage pour rendre le support propre et lisse prêt à recevoir la 1ere couche de peinture.

Puis

• 1ère couche dite imprégnation en vinyle ASTRAL dilué à 5%.

• Une 2ème couche de peinture en vinyle ASTRAL pur teinté au choix de l'administration. Une couche supplémentaire sera demandée à l'entreprise si la finition n'est pas suffisante.

Ouvrage payé au mètre carré, compte à la surface réelle sans plus-value pour petite partie, y compris toute fourniture et toutes sujétions d'exécution.

Ouvrage payé au mètre carré.

3. Peinture glycérophtalique laquée sur menuiserie métallique:

Sur menuiserie métallique et grilles, comprenant :

- Décalaminage dérouillage, brossage et dégraissage parfait.
- Application d'une couche de WASH PRIMER IPC ou équivalent.
- Application d'une sous- couche glycérophtalique V.779 ou équivalent.
- Application d'une couche d'Email CELLUC CSB ou équivalent (parés 72H).

Les différentes couches seront appliquées à la brosse minimum 24 H après la couche précédente. Couleur au choix de l'administration. Ouvrage payé au mètre carré y/c toutes sujétions d'exécution.

Ouvrage payé au mètre carré.

4. Peinture glycérophtalique laquée sur menuiserie bois :

Ce prix est exécuté en deux (2) couches dont la couleur au choix de l'administrations et avant tout exécution, l' entreprise doit procéder au nettoyage des éléments de menuiserie concernes par ponçage et grattage des éléments non adhésif. Ouvrage à réaliser selon les normes en rigueur. Une couche de supplémentaire de peinture sera demandée à l'entreprise si la finition n'est pas suffisante.

Ouvrage payé au mètre carré, sans aucune plus-value, y/c toute fourniture et toutes sujétions d'exécution

5. Entretien de la protection en dalle en béton de l'étanchéité de la terrasse :

Ce prix comporte les travaux de préparation, de réparation, de traitement des joints et d'application afin de stopper les infiltrations superficielles, les travails préparatoires du support et nettoyage général sont comme suit :

- Décapage et nettoyage. Balayage soigné et lavage à haute pression contrôlée (sans endommager le complexe d'étanchéité sous-jacent) de l'ensemble de la surface de la terrasse pour éliminer les mousses, lichens, poussières, laitances et parties non adhérentes.
- Dégagement des évacuations. Nettoyage complet des entrées d'eaux pluviales (EEP), crapaudines, moignons et trop-pleins pour assurer un écoulement libre.

Réfection des joints

- Dégarnissage, élimination totale des anciens mastics dégradés, décollés ou durcis dans tous les joints de fractionnement (généralement calepins tous les 2 m à 3 m) ainsi que dans les joints périphériques au droit des relevés d'étanchéité.
- Nettoyage et fond de joint. Brossage métallique des lèvres du béton, dépoussiérage soigné et mise en place d'un fond de joint en mousse de polyéthylène à cellules fermées de diamètre adapté à la largeur du joint.
- Garnissage. Application au pistolet d'un mastic élastomère polyuréthane (PU) de classe 25E (résistant aux UV et aux intempéries), lissé soigneusement à la spatule pour assurer une parfaite adhérence sur les lèvres du joint.

Ouvrage payé au mètre carré réel, y compris toutes sujétions. Toutes sujétions de fourniture et de mise en œuvre selon les normes marocaines.

6. entretien et réfection des nez d'acrotère décollés:

Toutefois il faut procéder à la protection des relevés d'étanchéité existants et des revêtements de façade adjacents.
Les travaux de cette prestation comprennent :

- Préparation des supports et purge, sondage au marteau de l'ensemble du linéaire d'acrotère pour repérer les zones soufflées ou sonnant creux.
- Démolition et purge mécanique (burinage léger) des bétons dégradés, fissurés ou épaufrés jusqu'à retrouver un support sain et cohésif.
- Dégagement complet des armatures métalliques oxydées sur toute leur périphérie (minimum 1 à 2 cm autour de l'acier) et sur une longueur suffisante pour atteindre les zones saines.
- Brossage métallique soigné (ou sablage) des aciers mis à nu pour éliminer toute trace de rouille non adhérente.
- Dépoussiérage complet par soufflage ou aspiration des zones purgées.

Traitement des aciers (Passivation)
Application à la brosse en deux couches d'un primaire anticorrosion passivant (type mortier-résine ou peinture riche en zinc) sur l'ensemble des armatures mises à nu, en veillant à bien enrober l'arrière des barres.
Reconstitution du béton et/ou Reprofilage

- Humidification à refus du support béton avant application (sans ruissellement), ou application d'un primaire d'accrochage selon les préconisations du fabricant.
- Reconstitution de la géométrie initiale du nez d'acrotère à l'aide d'un mortier de réparation fibré à retrait compensé.
- Façonnage soigné des arêtes, du larmier (goutte d'eau en sous-face) et des pentes d'écoulement vers l'intérieur de la terrasse.

Ouvrage payé au mètre linéaire. Toutes sujétions de fourniture et de mise en œuvre selon les normes marocaines.

7. Traitement de fissurations:

Le traitement sur les enduits de la terrasse seront établis comme suite :
préparation du support

- **Purge** l'enduit pour retirer les parties cloquées, friables ou non adhérentes jusqu'à un fond sain.
- Grattage et ouverture légèrement la fissure (ou la piquer si nécessaire) pour créer une accroche et éviter un simple collage en surface.
- **Nettoyage et préparation** : dépoussiérer soigneusement (brosse ou aspirateur), puis humidifier le support minéral ou appliquer un primaire/fixateur adapté selon l'enduit et l'exposition. [1, 2, 3]

Mise en œuvre selon le type de fissure

- Garnir la fissure avec un enduit de rebouchage ou un mastic/mortier compatible, puis lisser et poncer après séchage complet.

Finition et protection

- Appliquer l'enduit de finition ou de lissage en passes régulières, puis poncer légèrement après séchage, le revêtement de finition ou d'imperméabilisation adapté,

Ouvrage payé au mètre linéaire. Toutes sujétions de fourniture et de mise en œuvre selon les normes marocaines.

8. Entretien de porte métallique:

L'entretien de la porte métallique comprend :

Entretien et réfection de la porte et du bâti métallique

- **Nettoyage et dégraissage** : lessivage et dégraissage complet du vantail et du dormant (pour éliminer graisses, poussières et polluants.
- **Traitement de la corrosion** : brossage mécanique ou manuel (ponçage, brosse métallique) des zones oxydées jusqu'à mise à nu du métal sain, suivi de l'application d'un convertisseur de rouille ou primaire antirouille adapté.
- **Réparations structurelles et réglages** :
  - Rebouchage des petits impacts/rayures au mastic métal si nécessaire.
  - Vérification du jeu, de l'aplomb et du fonctionnement des paumelles/charnières.
  - Redressage léger des pattes ou gâches si déformées, et reprise des points de soudure ou fixations si besoin.
- **Finition peinture** : application d'une couche d'impression antirouille (sur zones mises à nu ou sur l'ensemble selon besoin) suivie de deux couches de peinture de finition adaptée au support et à l'exposition (intérieure/extérieure).
- **Lubrification et étanchéité** : graissage des paumelles/charnières et vérification/remplacement
- **Fourniture** : fourniture et pose de la quincaillerie adaptée à la porte métallique approuvé par l'administration

Ouvrage payé à l'unité. L'ensemble exécuté conformément aux règles de l'art et aux instructions de la maîtrise d'ouvrage y compris toutes sujétions de mise en œuvre et de finition.

Lu et accepté par l'entreprise